

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le revêtement pour maçonnerie *Perma-Crete Plex-Seal* pour l'intérieure ou l'extérieure 4-6200XIC est un scellant acrylique transparent, non jaunissant, formant un film. Il est idéal sur les surfaces verticales et horizontales au-dessus du niveau de sol.

Ce scelleur à séchage rapide a une excellente adhérence et résistance aux pneus chauds.

Perma-Crete Plex-Seal résiste à l'eau et scelle la surface tout en conservant son aspect naturel.

Perma-Crete Plex-Seal est idéal sur les surfaces de béton comme les planchers de garage, les allées, les terrasses de piscine, les trottoirs, les planchers d'entrepôt et plus encore.

SUBSTRATS RECOMMANDÉS

Briques	Granulats apparents
Béton	Maçonnerie
Blocs de béton et maçonnerie	Stuc

***Voir « Limites d'utilisation »**

CONFORMITÉ AUX NORMES

- MPI n° 99 Scellant à base d'eau pour planchers en béton
- Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

BASES ET COLORATION

Se référer au livre approprié de formules de couleurs, à l'équipement automatique de coloration ou au système informatique de couleurs pour les formules et les instructions de coloration.

4-6200XIC Transparent

NE PAS TEINTER.

EMBALLAGE

3,78 L et 18,9 L

DONNÉES SUR LE PRODUIT

TYPE DE PRODUIT :	Latex 100 % acrylique
BRILLANCE :	Satiné (selon le nombre de couches et la porosité du substrat)
SOLIDES EN VOLUME* :	25 % ± 2 %
SOLIDES EN POIDS* :	26 % ± 2 %
COV* :	< 100 g/L
DENSITÉ* :	1,0 kg/L

*Données sur le produit calculées pour 4-6200XIC.

TAUX D'ÉTALEMENT PAR COUCHE : Approximativement 28 à 46 m² (300 à 500 pi²) par 3,78 L sur des surfaces lisses et non poreuses.

Épaisseur du feuil frais : 81 à 135 microns
3,2 à 5,3 mils

Épaisseur du feuil sec : 20 à 33 microns
0,8 à 1,3 mil

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

TEMPS DE SÉCHAGE : Temps de séchage à 25 °C (77 °F) et 50 % d'humidité relative

Au toucher :	30 minutes
Avant de recouvrir :	2 heures
Pour la circulation piétonnière :	24 heures
Avant la circulation de véhicule :	72 heures
Durcissement complet :	14 jours

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Températures autorisées pendant l'application :

Produit :	2 à 32 °C	35 à 90 °F
Air ambiant :	2 à 38 °C	35 à 100 °F
Substrat :	2 à 38 °C	35 à 100 °F

NETTOYAGE : Enlever le plus de produit possible et nettoyer mains et les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

POINT D'ÉCLAIR : Au-delà de 93 °C (200 °F)

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

Caractéristiques

Résistant aux pneus chauds

Excellente adhérence

Résistance aux alcalis

Résiste à l'efflorescence

S'applique aussi bas que 2 °C (35 °F)

Excellentes propriétés d'application

Résistance à l'humidité

Idéal sur les granulats apparents

Résistant au jaunissement

Certifiée MPI n° 99

Avantages

Minimise l'apparition de taches et une décoloration sur la surface supportant une circulation.

Résiste au pelage et au craquelage.

Peut s'appliquer sur le béton frais (vieilli au moins 7 jours) dont le pH est inférieur à 13 avec 2 couches.

Minimise les dépôts de croute de sel blanc avec 2 couches

Permet une plus longue saison de peinture

Moins de temps requis pour l'application et résiste à la formation de trous d'épingle.

Prolonge la durée de vie des substrats

Maintiens l'apparence naturelle sur plusieurs substrats

Résiste aux changements de couleur au fil du temps

Conforme aux exigences strictes d'esthétique et de performance.

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité.

Voir les autres mises en garde sur la dernière page.

DONNÉES DE PERFORMANCE

Propriétés	Méthode d'essai	Résultats
Pneus chauds	Koehler I.C.	Conforme : aucune tache ou perte d'adhérence
Intempéries	ASTM D4587	Rencontre : QUV 500 heures
Adhérence	ASTM D3359	Rencontre : mouillé et sec
Résistance aux alcalis.	TT-P-1511B	Rencontre : 2 couches, pas d'efflorescence ni cloques
Jaunissement	ASTM E313	Rencontre : aucune décoloration

LIMITES D'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PROTÉGER CONTRE LE GEL.

UTILISER DANS DES CONDITIONS ADÉQUATES DE VENTILATION.

Appliquer uniquement si les températures de l'air et des surfaces sont supérieures à 2 °C et au-dessus du point de rosée d'au moins 3 °C. Les températures de l'air et des surfaces doivent demeurer supérieures à 2 °C pendant au minimum 24 heures suivant l'application. Pour une application optimale, la température du produit devrait se situer à au moins 10 °C avant l'application. Limitation du pH de la surface entre 7 et 13.

Éviter d'appliquer tard dans la journée lorsqu'il risque de rosée ou de condensation ou encore lorsqu'il y a un risque de pluie ou de neige.

Ne pas appliquer sur des planchers de béton sans pare-vapeur ou sur d'autres surfaces présentant une pression hydrostatique.

Non recommandé pour une utilisation sur les surfaces présentant une pression hydrostatique, une pression de vapeur élevée ou en immersion.

N'est pas destiné pour une utilisation sur le bois.

Éviter l'exposition aux solvants; acides et bases fortes; essuyer les déversements d'huile et d'essence immédiatement.

Bien que ce produit offre un revêtement résistant aux moisissures, leur formation est malgré tout possible si la surface n'est pas correctement préparée avant l'application du revêtement ou si elle est constamment exposée à des conditions favorables aux moisissures, champignons et mousses végétales.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

Les surfaces à peindre doivent être sèches, propres, saines et exemptes de contaminants, tels que peinture cloquée ou écaillée, saleté, graisse, huile, cire, agent de durcissement, agent antiadhérence, farinage, efflorescence, moisissure, rouille, particule ou poussière.

Enlever la peinture écaillée, le farinage et l'efflorescence avec une brosse métallique, en grattant, en ponçant et/ou par lavage haute pression. Obturer les trous de clous et calfeutrer tous les joints et fissures. Poncer les surfaces brillantes, rugueuses ou réparées. Poncer les bords rugueux jusqu'à l'obtention d'une surface saine.

Éliminer les taches causées par la moisissure avec une solution d'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel et 3 parties d'eau). Avant d'utiliser, lire attentivement et suivre les indications l'étiquette. Rincer abondamment. Bien laisser sécher jusqu'à un taux d'humidité inférieure à 12%.

Enlever les résidus de farinage des surfaces en bonne condition par un décapage à la brosse, par lavage à la pression, brossage à la brosse métallique, etc. pour enlever les matériaux lâches. Après le nettoyage, si le farinage persiste les substrats verticaux peuvent être conditionnés à l'aide du scellant acrylique pour maçonnerie *Perma-Crete* 4-808C.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. **LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION.** Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition à d'autres substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface.

BRIQUES : La brique et le mortier doivent durcir au moins 7 jours et de préférence 30 jours avant de le sceller. Le pH du substrat doit être inférieur à 13 avant de le sceller avec 2 couches. Il n'est pas recommandé de peindre la brique émaillée compte tenu d'éventuels problèmes d'adhérence.

BÉTON ET MAÇONNERIE : Le béton doit durcir au moins 7 jours et de préférence 30 jours avant de le sceller. Le pH du substrat doit être inférieur à 13 avant de le sceller avec 2 couches. Le mordantage n'est généralement pas requis, mais il est recommandé pour des performances optimales sur le béton neuf ou lissé à la truelle. En cas de mordantage, suivre les recommandations du fabricant.

BLOC DE BÉTON/MAÇONNERIE : Le mortier doit durcir au moins 7 jours et de préférence 30 jours avant de le sceller. Les surfaces précédemment enduites d'une peinture à base de ciment diluée à l'eau doivent faire l'objet d'un soin particulier. Si le matériau semble être adhérent fortement, un scelleur pour maçonnerie peut être appliqué pour sceller la surface. Vérifier l'adhérence en appliquant un morceau de ruban de masquage. Si le revêtement se décolle avec des particules libres, éliminer le farinage et les matériaux friables, appliquer un nouveau scelleur et vérifier l'adhérence.

STUC : Le stuc doit durcir au moins 7 jours et de préférence 30 jours avant de le sceller. Le pH du substrat doit être inférieur à 13 avant de le sceller avec 2 couches. Éliminer le farinage de surface causé par les processus de mûrissement et de vieillissement avant de sceller la surface avec un scelleur approprié afin de la consolider et la rendre saine.

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.

APPRÊTS RECOMMANDÉS

Ce produit est autoapprenant. Voir la section préparation de la surface pour les recommandations spécifiques.

INFORMATION SUR L'APPLICATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. UTILISER DANS DES CONDITIONS DE VENTILATION ADÉQUATE. Lire tous les renseignements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426.

Brasser le produit à fond avant l'application.

Outils : Appliquer à l'aide d'un pinceau synthétique, d'un rouleau de haute qualité ou d'un pulvérisateur.

Pinceau : Pinceau en polyester/nylon de haute qualité.

Rouleau : Manchon synthétique, poils de 6 à 10 mm (1/4 à 3/8 po).

Pulvérisateur sans air : Exigences minimales : Pression 1800 à 2400 lb/po², buse 0,011 po à 0,013 po. débit 0,5 L/minute.

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

Pulvérisations classiques : Pistolet DeVilbiss MBC-510; Buse E; Chapeau d'air 704; Boyau 3/8po ID; Réservoir à pression régulée double avec séparateur d'huile et d'humidité; Pression hydraulique 20 lb/po²; Pression d'air 40-60 lb/po².

Dilution : La première couche peut être diluée jusqu'à 946 ml d'eau par 3,78 L pour aider à la pénétration et pour une meilleure adhérence.

Remarque : Pour une bonne adhérence, la première couche de scelleur doit pénétrer dans la surface pour s'ancrer mécaniquement à la structure des pores.

PRÉCAUTIONS

Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Avant d'utiliser les produits énumérés dans cette fiche, lire attentivement chaque étiquette de produit et suivre les indications pour leur utilisation. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter l'inhalation de poussières, de particules, de vaporisation ou de bruite lors de la préparation ou de l'application. **Remarque :** Ces avertissements englobent la série du produit.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc. Plex-Seal est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc. Perma-Crete est une marque de commerce de PPG Architectural Finishes, Inc. MPI est une marque de commerce de « Master Painters Institute, Inc. ».

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Industries, Inc.
Architectural Coatings
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272
www.ppgpaints.com

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
1550 rue Ampère, Bureau 500
Boucherville (Québec), J4B 7L4

Services techniques 1 866 660-2220
Fax: 1 800 278-8893

Architecte
Rédacteur de devis
1-888-PPG-IDEA